



PROCÈS-VERBAL CELLULE CAMERA

Réunion du bureau	Réunion du 01/10/26 par moyen informatique
Président	Georges CECCALDI
Membres	Aurélien BRIEST, Pierre TAESCH, Eric MODE, Jacky DUHAUT, Daniel VIDOT
Administration	Maxime RINIE, Damien ENGEL

1- DEPLOIEMENT CAMERAS EMBARQUEES

La cellule de prévention de la Ligue du Grand Est, vous informe de la mise en place du dispositif de la caméra individuelle sur les rencontres régionales programmées le 3 et 4 octobre ci-dessous :

U16 Régional 1 :

Sedan Cs – Charleville OCPAM

Briey Us – Stade de Reims

Régional 2 :

Rethel – Sedan Cs

Coteaux Mulhouse – Guemar AS

Régional 3 IHE Energies :

Reims Ste Anne 2 – Chalons FCO

Wingersheim Fc – Wittersheim Us

Agiir Florival – Wittenheim Astr

Nomexy – Charmes

Forbach Us 2 – Alsting Spicheren

Uckange Usag 2 – Yutz

DROIT D'OPPOSITION – INFORMATION ESSENTIELLE

Les personnes disposent malgré tout du droit de s'opposer en amont du match en choisissant de ne pas participer au match concerné et en évitant les zones concernées par le dispositif de caméra individuelle. Si une personne exerce ce droit en amont du match concerné, elle sera invitée à ne pas participer audit match et à éviter les zones concernées.

Il est donc demandé aux clubs de porter cette information à la connaissance de leurs joueurs, joueuses, encadrants et, plus largement, de toute personne susceptible d'être concernée par le dispositif.

Président
Georges CECCALDI

Secrétaire de séance
Maxime RINIE